

# VIN ET SANTÉ EN GRÈCE ANCIENNE

ACTES DU COLLOQUE

ORGANISÉ À L'UNIVERSITÉ DE ROUEN ET À PARIS  
(UNIVERSITÉ DE PARIS IV SORBONNE ET ENS)

PAR L'UPRESA 8062 DU CNRS ET  
L'URLLCA DE L'UNIVERSITÉ DE ROUEN

28 - 30 SEPTEMBRE 1998

ÉDITÉS PAR JACQUES JOUANNA  
ET LAURENCE VILLARD

AVEC LA COLLABORATION  
DE DANIEL BÉGUIN

*extrait*

---

2002

# LE VIN

## DANS LES STÉRÉOTYPES ETHNIQUES DES GRECS (DU RÔLE DE LA NORME EN ETHNOGRAPHIE)

(PLANCHE VII)

En 1931, le sous-secrétaire d'État aux travaux publics et au tourisme, Gaston Gérard, daignait honorer de cet avant-propos le livre du Docteur Paul Ramain sur *Les grands vins de France*<sup>1</sup> : « Nous ne témoignerons jamais assez de reconnaissance au vin. Le Français lui doit ses grandes qualités morales, son esprit, sa gaieté, son sang-froid, son courage. (...) Boire du vin, c'est alimenter l'organisme en vitamines, en calories, en substances nutritives et le prémunir, en même temps, contre certains virus microbiens. Boire du vin, c'est éviter l'alcoolisme. Boire du vin, c'est prolonger l'existence. Boire du vin, c'est préparer une génération intelligente, saine et vigoureuse. (...) Disons-le et répétons-le sans cesse : le vin guérit, nourrit et fortifie. » Mis à part qu'il s'applique aux Français et sert un but publicitaire évident, cet éloge nous place au cœur de notre sujet : les vertus hygiéniques du vin et sa capacité à conférer au peuple consommateur des qualités morales spécifiques.

Pareilles idées eurent-elles jamais cours en Grèce ancienne ? On a bien conservé des éloges du vin, comme celui, fameux, que prononce Tirésias dans les *Bacchantes* d'Euripide<sup>2</sup> : le jus de la vigne y est donné, avec le blé, pour l'un des deux biens essentiels. Mais c'est à l'humanité entière — et non aux seuls Grecs — qu'est offert ce bienfait, et ce qu'il dispense, ce n'est ni la santé ni les qualités morales, mais le sommeil qui produit l'oubli de toutes peines. L'éloge du vin ne se mue donc pas ici en éloge d'un peuple buveur de vin.

Pourtant, les études des dernières décennies ont souligné à juste titre la valeur que les Grecs accordaient au vin et le bon usage qu'ils en avaient défini, la norme voulant que l'on consommât le vin coupé d'eau dans le cadre du *symposion*<sup>3</sup>. Dans le même temps, les analyses structuralistes ont imposé l'idée que le vin s'inscrivait dans un « code alimentaire » selon lequel les Grecs classaient les divers peuples. Jean-Pierre Vernant<sup>4</sup> découvrit ainsi, dans l'*Odyssée* et dans l'*Enquête* d'Hérodote, les traces d'un code alimentaire sous-jacent d'après lequel la condition humaine se définissait, aux yeux des

(1) Éditions de la Vie technique, industrielle, agricole et coloniale. Réimpr. Laffitte Reprints, Marseille (1980), p. 10-11.

(2) *Bacchantes* 272 sq.

(3) Le mélange était considéré par les Grecs comme une invention bénéfique qui limitait les dangers du vin : d'après Philochore, il permettait de se tenir droit, et non plus courbé (*FGrH* 328 F5b = Athénée, II 38 c). Cf. P. VILLARD, *Recherches sur l'ivresse dans le monde grec*, Doctorat d'État, Aix-en-Provence (1988), p. 147 et 562-575 et « Le mélange et ses problèmes », *REA* 90 (1988), p. 19-33.

Sur le vin au banquet, cf. F. LISSARAGUE, *Un flot d'images. Une esthétique du banquet grec*, Paris (1987), p. 7-22 (« l'expérience grecque du vin »), et sur les pratiques de commensalité, P. SCHMITT PANTEL, *La cité au banquet. Histoire des repas publics dans les cités grecques*, Collection de l'École française de Rome (1992).

(4) J.-P. VERNANT, « Les troupeaux du Soleil et la Table du Soleil (Od XII 260 sqq. ; Hérodote III 17-26) », *REG* 85 (1972), p. XIV-XVI ; « Manger aux pays du Soleil », in M. DETIENNE, J.-P. VERNANT, *La cuisine du sacrifice en pays grec*, Paris (1979), p. 239-249.

Grecs, par la consommation de pain et de vin, produits cultivés qui permettaient d'opposer l'homme aux bêtes comme aux dieux. Puis, François Hartog, analysant le texte d'Hérodote, crut voir dans le vin non seulement un critère d'humanité, mais un indice de civilisation définissant plus précisément la norme grecque<sup>5</sup> : produire du vin de raisin et le boire coupé serait, aux yeux des Grecs, leur propre apanage, et ce qui fait d'eux un modèle de culture. Selon cette optique, les Grecs auraient considéré comme de purs déviants les peuples qui n'avaient pas l'usage du vin ou pas le même usage que le Grec idéal<sup>6</sup>. Leur représentation ne visait à la limite qu'à incarner le négatif des Grecs, la méconnaissance ou le mauvais usage du vin<sup>7</sup> — indépendamment des pratiques réelles de ces peuples, qui n'entrent pas dans le propos structuraliste, lequel se moque que, de ces pratiques, les Grecs aient pu avoir quelque souci<sup>8</sup>.

Ces interprétations qui, d'hypothèses séduisantes, sont passées chez certains au rang de dogmes, méritent d'être revues à la lumière des textes. Il convient d'y relever les usages du vin que les Grecs attribuèrent aux diverses peuplades et les qualités liées, à leurs yeux, à sa consommation, tout en s'interrogeant sur l'origine et le sens de ces représentations : s'agit-il de simples figures de l'anormalité ?

\*  
\* \*

### L'usage du vin dans les différents peuples et cités

À première vue, les textes offrent de fréquentes précisions sur les usages locaux du vin, sur ceux des peuples non grecs comme sur ceux des diverses cités helléniques. Ces notations permettent, semble-t-il, de discerner sur ce plan plusieurs types. Les peuples buveurs de vin (Grecs, Perses) se distinguent d'abord de ceux qui n'en boivent pas, que ces derniers consomment de l'eau<sup>9</sup>, du lait<sup>10</sup> ou de la bière<sup>11</sup>. Puis, parmi les peuples qui boivent du vin, certains le consomment avec une modération particulière — tels les Spartiates, d'après leurs laudateurs, ou les Grecs dans leur ensemble, selon

(5) Cf. F. HARTOG, *Le Miroir d'Hérodote*, Paris (1980), notamment p. 180. On reviendra plus loin sur cette analyse.

(6) Cette perspective se retrouve, par exemple, chez P. VILLARD, *op. cit.*, p. 784-801, notamment p. 792) ou chez P. SCHMITT PANTEL, *op. cit.*, notamment p. 430-432.

(7) L'exemple le plus frappant en est sans doute l'usage du vin pur chez les Scythes. Cf. F. LISSARAGUE, *op. cit.*, p. 11 : « Pour toute la Grèce, boire le vin pur est une pratique barbare ; « boire comme un Scythe » est l'expression proverbiale qui désigne cette façon de faire. (...) Le vin et le mélange sont partout des indicateurs culturels, et tout l'imaginaire du vin en Grèce ancienne tourne autour de ce mélange ».

(8) Cf. F. HARTOG, *op. cit.*, qui rejette d'emblée la démarche historique consistant à confronter le récit d'Hérodote à d'autres sources, et P. CARTLEDGE, *The Greeks. A Portrait of Self and Others*, Oxford (1993), p. 58, qui, à propos de l'Égypte, juge futile et stérile de s'interroger sur les sources d'Hérodote.

(9) D'après Hérodote, I 71, c'était le cas des Perses avant qu'ils ne devinssent des conquérants.

(10) Cas de peuples nomades comme les Massagètes (Hérodote, I 216) ou les Libyens nomades (Hérodote, IV 186).

(11) Par exemple, le « vin » tiré de l'orge en Égypte (Hérodote, II 77). Cf. P. VILLARD, « Les Barbares et la boisson », *Caesarodunum XXIV*, 1989, *Archéologie de la vigne et du vin. Actes du colloque 28-29 mai 1988* (1990), p. 247-249.

d'autres<sup>12</sup>. À l'opposé, plusieurs passent pour en boire à l'excès, par suite de divers usages. Il y a ceux qui le boivent pur, et non coupé comme le veut l'usage grec : les principaux adeptes de l'ἀκρατοποσία (la « consommation de vin pur ») sont les Scythes<sup>13</sup>, mais c'est une pratique que l'on attribue également aux Thraces<sup>14</sup>, aux Perses<sup>15</sup>, voire aux barbares en général<sup>16</sup>. Il y a aussi ceux qui l'engloutissent, tels les Thraces réputés pratiquer l'ἄμυστις, le « cul sec », qui consiste à vider sa coupe d'un trait<sup>17</sup>. Il y a ceux que la pratique des toasts pousse à une consommation rapide et forcée, tels les Lydiens ou les Athéniens<sup>18</sup>. D'autres, enfin, boivent beaucoup, sans qu'il soit précisé pourquoi. Un certain nombre de peuples sont ainsi qualifiés de πολυπόται « grands buveurs »<sup>19</sup>, de φιλόποται « férus de boisson »<sup>20</sup>, de φίλσινοι « férus de vin »<sup>21</sup>, voire de μέθυσοι<sup>22</sup> ou d'οἰνόφλυγες<sup>23</sup> « ivrognes », et Athénée propose un florilège de citations qui mentionnent à ce titre aussi bien les gens de Phigalie, de Tirynthe ou de Byzance que les Indiens ou les Égyptiens.

À cette diversité dans la quantité consommée s'ajoute enfin, pour distinguer certains, l'usage externe du vin. Telle peuplade passe pour en faire son parfum, comme les Tapyres vivant au sud de la Caspienne<sup>24</sup>. Telle autre en fait un test et un tonifiant, tels les Spartiates qui lavent leurs nouveau-nés au vin pur pour fortifier les sujets sains et achever les maladifs<sup>25</sup>.

Les Grecs prêtent-ils à ces usages du vin une influence particulière sur la santé physique, mentale ou morale des peuples ? Cela arrive, mais on rencontre en la matière des vues contradictoires.

1) Ainsi, la consommation de vin est considérée tour à tour comme nuisible ou propice à la longévité d'un peuple : si, d'après Lucien, les Sères passent pour devoir leur vie tricentenaire au fait qu'ils ne boivent que de l'eau<sup>26</sup>, les Éthiopiens Longue Vie d'Hérodote présumant, au contraire, que le vin atténue les effets nocifs du pain sur la longévité des Perses<sup>27</sup>.

(12) Cf. extrait d'Alexis (ΚOCK fr. 9 = Athénée, X 431 d), dont l'interprétation paraît néanmoins incertaine du fait du propos comique de l'auteur et de la perte du contexte d'origine.

(13) Cf. *infra*.

(14) Athénée, XII 534 b, à propos d'Alcibiade qui s'adaptait aux mœurs locales en se faisant plus royaliste que le roi, surpassant notamment les Thraces dans l'absorption de vin pur. Cf. Plutarque, *Alcibiade* 23 4-5, où Alcibiade est comparé à un caméléon : « quand il était en Thrace, il était ivrogne (μεθυστικός) ».

(15) Dans les *Acharniens* 75 d'Aristophane, les ambassadeurs qui prétendent revenir de Perse disent avoir bu du vin non coupé.

(16) Boire du vin non coupé passe pour un usage apprécié des barbares. Cf. Platon, *Lois* I 637 d.

(17) Cf. [Euripide], *Rhésos* 418-9, 438, et *infra*.

(18) Critias 88 B6 DK.

(19) Phigaliens (Ath., X 442 b), Thraces (Ath., 442 f).

(20) Égyptiens (Ath., I 34 a-b).

(21) Égyptiens (Ath., I 34 a-c), Tapyres (Ath., X 442 b), Indiens (Ath., X 437).

(22) Gens de Tirynthe (Ath., X 442 d).

(23) Byzantins (Ath., X 442 c).

(24) D'après Ctésias (suivi de plusieurs des compagnons d'Alexandre), *FGrH* 688 F54 = Ath., X 442 b.

(25) D'après Plutarque, *Lycurgue* 16 3.

(26) Lucien, *Macrobioi* 5.

(27) Hérodote, II 22.

2) Outre le fait de boire ou non du vin, la manière de le consommer est parfois censée expliquer le comportement général d'un peuple, dans la mesure notamment où elle influe sur la quantité absorbée. Ainsi, dans son éloge de l'usage spartiate du vin, Critias<sup>28</sup> expose les méfaits de l'excès de vin et les bienfaits d'une consommation modérée, en distinguant les peuples et cités de ce point de vue (τρόποι εἰσι πόσεων κατὰ πόλεις ἴδιοι) : il donne une description précise des effets du vin sur leur santé physique, intellectuelle et même... économique.

Ce qui fait la différence est la quantité de vin absorbée, et cette dernière est conditionnée par l'usage de vases à boire collectifs qui circulent à la ronde et par la pratique des toasts, qui pousse à une consommation excessive : cet usage est attribué aux Lydiens (B6) ainsi qu'aux gens de Chios, de Thasos, de la Thessalie et de l'Attique (B33). Les Lacédémoniens boivent, au contraire, en quantité mesurée, parce qu'ils ont chacun leur coupe où l'échanson ne verse qu'en fonction de ce qu'ils boivent (B33).

Critias détaille les effets néfastes de l'excès de vin — sur la conduite morale (il inspire des propos « honteux »), sur la santé (le corps est affaibli et la vue obscurcie), sur l'intellect (la mémoire et l'intelligence sont affectées) — et il précise ses conséquences durables tant sur la situation économique du buveur (c'est la ruine de son foyer) que sur son état psychologique (il est atteint d'un chagrin constant). D'une manière générale, au-delà de Critias, l'excès de boisson se rattache volontiers à la thématique de la τρυφή, d'un ensemble de pratiques d'abandon aux plaisirs réputées amollir certains peuples. À l'inverse, la consommation modérée des Spartiates telle que la peint Critias n'est pas seulement dépourvue d'effets négatifs : elle est aussi source de bienfaits « pour le corps, pour le jugement et pour les biens », notamment par le joyeux entrain qu'elle suscite<sup>29</sup>. La quantité de vin absorbée et le degré d'ivresse qui en résulte sont donc ici rendus responsables de l'état de santé physique, morale et matérielle de cités ou de peuples entiers.

3) En revanche, il ne semble pas que la consommation de vin ou son excès aient été considérés, chez tel peuple, comme causes de troubles ou de maladies au sens propre, contrairement à ce qui s'est parfois produit pour l'eau<sup>30</sup>.

\*

\* \*

### Clichés anciens et découpages modernes

L'aperçu qui précède conduit à remettre en cause certaines approches modernes.

Tout d'abord, les usages du vin ne permettent pas d'opposer les Grecs aux barbares. En premier lieu, les excès de boisson n'étaient pas rares parmi les Grecs. L'enivrement était même favorisé par plusieurs pratiques de banquet, telles que les toasts ou la position allongée<sup>31</sup>. La littérature médicale<sup>32</sup>

(28) 88 B6 et B33 DK (Athénée, X 432 d et XI 463 e).

(29) 88 B6 DK οἱ Λακεδαιμονίων δὲ κόροι πίνουσι τοσοῦτον ὥστε φρέν' εἰς ἰλαρὰν ἐλπίδα πάντας ἄγειν. Plus tard, Apollonios offrit une présentation comparable des Égyptiens qui, d'après lui, buvaient juste assez pour atteindre une joyeuse humeur (εὐθυμία), leur modération étant liée à leur position assise (Ath., V 191 f). La position allongée passait, au contraire, pour favoriser l'abandon aux plaisirs (Ath., X 428 b).

(30) Cf. Hippocrate, *Airs, eaux, lieux* 15 qui explique la constitution pathologique des habitants du Phase par l'insalubrité des eaux qu'ils boivent.

(31) Sur les toasts, cf. Critias 88 B6.

(32) J. JOUANNA, « Le vin et la médecine dans la Grèce ancienne », *REG* 109 (1996, 2), p. 414 sq.

et les *Problemata* attribués à Aristote suggèrent que le vin pur ou à peine coupé était de consommation courante<sup>33</sup>. Et, dans le cas d'Athènes, le seul fait que des théoriciens de la politique comme Platon ou Xénophon aient banni de leur idéal des pratiques d'enivrement qu'ils donnaient pour usuelles ailleurs suggère que ces dernières avaient cours dans leur propre cité.

L'opposition entre Grecs et barbares ne recoupe pas la pratique, mais elle ne structure pas davantage les propos tenus par les Grecs eux-mêmes quand ils comparent les divers usages du vin. C'est ainsi que Critias oppose aux pratiques de Sparte celles qui sont communes à plusieurs cités grecques et à la barbare Lydie. Et, dans sa liste de peuples portés sur la boisson, Athénée mentionne de nombreuses cités grecques<sup>34</sup>. On suivra P. Villard quand il suggère de ne pas exagérer « dans le cas des Grecs, (...) l'importance de ces notations souvent isolées, difficiles à apprécier, à dater même », puisqu'on peut soupçonner, à l'arrière-plan, des antagonismes épisodiques et des exagérations comiques. Mais cette réserve pourrait également s'appliquer à bien des peuples non grecs, comme les Indiens ou les Égyptiens. P. Villard note aussi à juste titre que les allusions à l'alcoolisme de certaines cités grecques modéraient l'impression que laissaient les ivresses barbares<sup>35</sup>. Mais justement, la séparation Grecs-barbares n'est-elle pas finalement, en cette matière, comme en d'autres, un artifice moderne<sup>36</sup> ? Même Athénée, dans son inventaire de peuples taxés d'ivrognerie, n'opère aucune séparation entre Grecs et barbares, puisqu'il les cite pêle-mêle<sup>37</sup>.

Énumérer les usages du vin cités dans tous les textes grecs n'a pas grand sens : on ne peut détacher ces affirmations de leur contexte et de leur auteur comme si tout Grec se faisait l'écho d'une opinion commune. On ne peut traiter comme un bloc ce qu'ont dit les auteurs les plus divers, parfois à des siècles de distance. Tel qui recensa sur vingt-cinq pages les allusions antiques aux boissons alcooliques censées être en usage dans d'autres sociétés, les classant selon la géographie des peuples et les juxtaposant tous auteurs, toutes époques confondus<sup>38</sup>, n'en put tirer la moindre conclusion.

(33) Comme le souligne A. P. MAC KINLAY, « Attic Temperance », *Quarterly Journal of Studies on Alcohol* 19 (1951), p. 61-102 (voir p. 75-76), qui renvoie notamment à *Problemata* III 5, 871 a, III 12, 872 b, III 14, 873 a, III 15, 873 a, III 18, 873 b, III 22, 874 a, III 23, 874 a, dans un article où il met à mal le cliché moderne de la tempérance attique.

(34) Cf. P. VILLARD, *op. cit.*, p. 794-796.

(35) Cf. p. 797.

(36) Voir, par exemple, P. VILLARD, *loc. cit.* : « différents, le Grec et le Barbare boivent de façon différente ». D'une manière générale, les écrits récents sur les usages de peuples barbares tendent à forcer le trait, à solliciter ou à caricaturer les propos grecs, au point parfois de les contredire. C'est ainsi que P. SCHMITT PANTEL, *op. cit.*, p. 131, traitant des usages perses du vin selon Hérodote, I 133, dit qu'à la fin du repas les Perses sont ivres et que « ce trait rappelle moins leur usage immodéré du vin que leur incapacité à dominer l'ivresse, à se donner les règles du savoir-bien-boire. ». Or, l'historien ne dit pas que les Perses soient systématiquement ivres à la fin de leurs repas, mais qu'ils « ont un fort penchant pour le vin » ; il précise qu'« ils ne doivent ni vomir ni uriner devant quelqu'un » — ce qui est le contraire d'absence de règles ; il signale enfin la pratique de la double délibération chez des Perses successivement en état d'ivresse et à jeun — ce qui ne suggère pas en soi une « incapacité à dominer l'ivresse ».

(37) Ath., X 442 b-443 c : sont cités successivement Tapyres, Phigaliens, Byzantins, gens d'Argos, de Tirynte, de Milet, d'Élée, de Chalcidique de Thrace, Thraces, Méthymna, Illyriens, Ardia.

(38) A. P. MAC KINLAY, « Ancient Experience with Intoxicating Drinks : Non-Classical Peoples », *Quarterly Journal of Studies on Alcohol*, Univ. Southern California (1948), p. 388-414.

Il est vrai qu'Athénée avait montré le mauvais exemple et qu'il avait même fait pire, puisque, après avoir annoncé une énumération de « peuples entiers qui, parce qu'ils passent leur temps à s'enivrer, ont été jugés dignes de mémoire » (X 442 b), il faussait le sens des textes en les détachant de leur contexte. Il cite ainsi un extrait de comédie dans lequel Héraclès dit que les Argiens de Tirynthe « sont toujours ivres dans toutes les batailles qu'ils livrent », à quoi son interlocuteur répond : « C'est donc pour cela qu'ils prennent toujours la fuite ! »<sup>39</sup>. Cette citation est tirée d'une comédie d'Éphippos, qui se livrait volontiers à la satire de son temps. On peut supposer là une allusion à des événements récents<sup>40</sup> tout en se rappelant que l'ivresse n'est parfois, dans la comédie, que la métaphore d'un comportement irrationnel, comme dans l'*Assemblée des femmes*, où les décrets athéniens se trouvent comparés à des divagations d'ivrognes<sup>41</sup>. Or, cette simple et unique allusion suffit apparemment pour qu'Athénée classe les gens d'Argos et de Tirynthe parmi les peuples qui « passent leur temps à s'enivrer ». Du reste, Athénée, l'une de nos sources importantes, montre lui-même une tendance marquée au stéréotype et à la généralisation : ses affirmations sont souvent plus tranchées que celles des auteurs qu'il cite<sup>42</sup>.

Pour tenter d'y voir plus clair, il paraît donc utile de repérer et d'interpréter les clichés les plus répandus, avant d'analyser successivement deux types de discours sur l'usage du vin dans les différents peuples, les propos normatifs des oligarques laconisants et l'ethnographie d'un historien comme Hérodote.

\*

\* \*

### Clichés, modèles et descriptions

Deux peuples symbolisèrent plus couramment que d'autres la consommation excessive de vin : ce furent les Scythes et les Thraces, dont la réputation donna même naissance à des expressions lexicales<sup>43</sup> : boire à la scythe, c'était boire le vin pur, ou légèrement coupé ; boire à la thrace, c'était boire d'un trait<sup>44</sup>.

(39) Ath., X 442 d (Éphippos F2 = KASSEL-AUSTIN V, p. 132).

(40) Les hoplites arrivaient parfois ivres sur le champ de bataille. Cf. V. D. HANSON, *The Western Way of War, Infantry Battle in Classical Greece* (1989). Trad. franç. par A. BILLAULT, *Le Modèle occidental de la guerre*, Paris (1990), qui cite plusieurs exemples (p. 172 de la trad. franç.).

(41) *Assemblée des femmes* 139. Cf. aussi l'exemple d'Héniochos F5 (KASSEL-AUSTIN V, p. 556).

(42) Par exemple, son affirmation que « tous les Thraces sont gros buveurs » est entourée de citations beaucoup moins nettes (Ath., X 442 f).

(43) Cf. P. VILLARD, *op. cit.*, p. 131 (« L'étranger et le barbare, expressions de l'excès »).

(44) Ath., XI 781 d (θρακίῳ νόμῳ ἄμυστιν οἴνοποτεῖν) ; Pollux, VI 25 (ἀμυστι πίνειν, ἀμυστίζειν, χανδὸν πίνειν. Θρακία πρόποσις...).

Les deux expressions (« boire à la scythe », « boire à la thrace ») échangent parfois leurs sens, avec d'autant plus de facilité qu'elles se réfèrent à deux peuples du Nord censés boire à l'excès. Ainsi, Pollux, VI 25 définit la Σκυθική πόσις comme un synonyme de la θρακία πόσις, consistant à vider sa coupe d'un trait. Inversement, Platon attribue aux Thraces, comme aux Scythes, l'habitude de ne boire que du vin pur (*Lois* 637 d) et Alcibiade aurait surpassé les Thraces en matière d'ἀκρατοποσία (« absorption de vin pur », Ath., XII 534 b).

Ces deux clichés remontent à l'époque archaïque, puisque, dès le VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., Anacréon opposait la consommation modérée de vin (ὑποπίνειν) à la Σκυθική πόσις, la « boisson scythe », ainsi définie comme une consommation excessive<sup>45</sup>. Athénée, qui nous a conservé ces vers, explique cet excès par l'absorption de vin pur (τὴν ἀκρατοποσίαν Σκυθικήν καλεῖ πόσιν). Quant aux Thraces, Archiloque atteste que, dès le VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., ils étaient réputés lamper leur boisson, même s'il s'agissait chez lui de bière (βρῦτον), et non de vin<sup>46</sup>.

Cette double réputation n'est sans doute pas dépourvue de tout fondement. Pour ce qui est des Scythes, ils avaient découvert le vin après l'implantation de colonies grecques sur les côtes de la Mer Noire, et la céramique grecque retrouvée dans les sépultures scythes témoigne qu'ils importèrent du vin de la Grèce égéenne<sup>47</sup>. Il est plus difficile de trouver trace de pratiques d'enivrement : si les Scythes n'ont pas laissé d'écrits, leur iconographie s'est longtemps cantonnée dans les représentations animales et les figures humaines n'y deviennent fréquentes qu'au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., par suite de l'hellénisation de l'art scythe<sup>48</sup>. À cette époque cependant, on y observe des personnages consommant du vin, et notamment un personnage mal en point que Véronique Schiltz décrit comme « affalé sur une outre, gobelet aux lèvres »<sup>49</sup>. Évidemment, cela ne prouve rien des pratiques usuelles de l'ensemble des Scythes. Il est plus intéressant d'observer, sur un diadème scythe en or datant du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., un personnage en train de verser du vin directement de l'amphore au rhyton<sup>50</sup> — ce qui suggère effectivement l'absence de mélange<sup>51</sup> à une époque où pourtant les Scythes s'étaient hellénisés.

Du reste, on peut se demander si ces expressions étaient réellement très répandues, car, chaque fois qu'elles sont citées, l'auteur éprouve le besoin de préciser le sens de l'expression : par exemple, Hérodote, VI 84, Chamailéon d'Héraclée, *Sur l'Ivresse*, apud Ath., X 427 b, Hiéronymos de Rhodes, *Sur l'Ivresse*, apud Ath., XI 499, Élien, *HV* II 41.

(45) Ath., X 427.

(46) Archiloque évoque un homme de Thrace ou de Phrygie qui lampe sa bière (Ath., X 447 b).

(47) L'introduction du vin chez les Scythes est sans doute liée à la fondation des premières colonies grecques dans la région pontique, celle de Borysthène et d'Istros, dans le troisième quart du VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. : on trouve des vases grecs dans les tumuli à partir de cette époque (Pour les importations les plus anciennes dans les tumuli scythes, cf. G. KOSSACK, « Von den Anfängen des skytho-iranischen Tierstils » in *Skythika. Abhandlungen der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Phil.-hist. Klasse N. F.* 98, Munich [1987], p. 75-76). Et, à partir du VI<sup>e</sup> siècle, les trouvailles de céramique grecque dans les tumuli ne sont pas rares. Les colonies nord-pontiques ont servi d'intermédiaires, important le vin égéen pour le revendre aux Scythes et autres barbares voisins (les amphores de Lesbos sont attestées à partir du début du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., celles de Chios à partir du milieu du VI<sup>e</sup> siècle). Quant à la production locale de vin, elle n'est attestée dans ces colonies nord-pontiques qu'à partir du IV<sup>e</sup> siècle (date des plus anciennes amphores locales retrouvées), mais peut avoir été antérieure (si le vin était stocké dans des récipients périssables). Je remercie Askold Ivantchik à qui je dois toutes ces précisions.

(48) V. SCHILTZ, *Les Scythes et les nomades des steppes. VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.-I<sup>er</sup> siècle après J.-C.*, Paris (1994), p. 133 sq.

(49) Cette image figure sur la panse d'un vase du kourgane de Gaïmanova Moguila (IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). Elle est reproduite dans l'ouvrage de V. SCHILTZ (fig. 128 c), pour qui ce personnage pourrait représenter l'un des frères évincés dans la légende ethnogénique des Scythes rapportée par Hérodote à date plus ancienne (p. 172 et 178). On observe aussi des hommes qui boivent dans un rhyton (applique de vêtement du kourgane de Melitopol, fig. 134).

(50) Diadème en or du kourgane près de Sakhnovka (SCHILTZ, *op. cit.*, fig. 135 d).

(51) A. Ivantchik m'informe que l'on trouve parfois des cratères grecs dans les tumuli des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C., mais que cela ne dit rien de l'usage qu'en faisaient les Scythes.



Quant aux Thraces, leur production d'un vin renommé est attestée dès Homère<sup>52</sup>, ce qui suppose une tradition viticole ancienne. Le grand nombre de rhytons thraces retrouvés montre l'importance sociale et religieuse de ces objets<sup>53</sup> et, par voie de conséquence, celle de la consommation d'alcool. Enfin, leur forme s'accorde avec l'usage de lamper sa boisson, également attesté par Xénophon qui fut, comme mercenaire, conduit à fréquenter des Thraces au début du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>54</sup>

Il semble donc que, dès l'époque archaïque, les Grecs qui fréquentaient les régions septentrionales (Archiloque vécut à Thasos, Anacréon à Abdère) furent frappés de voir leurs voisins boire d'une manière effectivement différente de la leur.

Il est clair que ces différences furent appelées à figurer des déviances, des exemples de ce qu'il ne fallait pas faire, notamment dans la bouche des poètes élégiaques qui se voulurent, selon le mot d'O. Murray, les « législateurs » de ce « monde à part » qu'était le banquet<sup>55</sup>. Dans le chant d'Anacréon — « Allons, cessons de pratiquer, dans le vacarme et les cris, la recette scythe sur notre vin. Buvons plutôt modérément au milieu de nobles chants »<sup>56</sup> —, le jugement de valeur est explicite : la manière de boire scythe est corollaire de désordre et d'agressivité.

En ce sens, les Scythes exercent une fonction comparable à celle des satyres, qui figurent dans l'imagerie des vases le buveur ignorant des « règles du bien-boire », consommant le vin pur à même l'amphore<sup>57</sup>. Ce symbolisme figuré a été mis en lumière par F. Lissarague, mais cette analogie entre les Scythes et les satyres est également attestée par les textes : dans un drame satyrique du milieu du V<sup>e</sup> siècle avant J. C., Achaios mettait en scène des satyres qui, se plaignant d'un vin trop coupé, désiraient « boire à la scythe » (σκύθη πιεῖν)<sup>58</sup>.

L'usage scythe peut donc figurer l'excès à éviter<sup>59</sup>, mais cet écart est en même temps une tentation qui n'est pas nécessairement dépréciée. D'après Hérodote, les Spartiates de son temps disaient « bois à la scythe ! » (ἐπισκύθισον) pour inviter leurs compagnons à mettre moins d'eau dans leur vin. Du reste, tels qu'ils sont représentés dans les diverses anecdotes, les Scythes peuvent boire du vin pur « sans sombrer dans l'ivresse ou la folie » : ce sont les autres qui souvent y sombrent en les

(52) *Iliade* IX 71-72, *Odyssée* IX 45, 163-5, 196-211.

(53) Cf. I. MARAZOV, *The Rhytons of Ancient Thrace*, Sofia (1978) et I. VENEDIKOV, T. GERASSIMOV, *Thracian Art Treasures*<sup>2</sup>, Sofia (1979), cités par J. P. STRONK, *The Ten Thousand in Thrace*, Amsterdam (1995), p. 187, où figure un rhyton thrace en p. 189 (fig. 12).

(54) L'historien mentionne l'usage de κέρατα οἴνου lors de ses rencontres avec Seuthès : *Anabase* VII 2, 23 et VII 3, 24-32.

(55) O. MURRAY, « Les règles du *symposion* ou comment problématiser le plaisir », in M. AURELL, O. DUMOULIN, F. THÉLAMON (éds), *La Sociabilité à table. Commensalité et convivialité à travers les âges, Actes du colloque de Rouen, 14-17 novembre 1990*, Rouen (1992), p. 67.

(56) ἄγε δῆτε, μηκέθ' οὔτω / πατάγω τε κάλαλητῶ / Σκυθικὴν πόσιν παρ' οἴνω / μελετῶμεν, ἀλλὰ καλοῖς / ὑποπίνοντες ἐν ὕμνοις.

(57) Cf. F. LISSARAGUE, *op. cit.*, p. 17-18 et fig. 3 : voir *infra*, pl. VII a.

(58) Ath., X 427 c = TGF I (éd. SNELL), 20 F 9.

(59) D'une manière générale, l'imitation d'usages étrangers est le plus souvent dépréciée par les Grecs. Cf. R. HODOT, « Le vice, c'est les autres », in R. LONIS (éd.), *L'Étranger dans le monde grec II*, P. U. Nancy (1992), p. 169-183 et D. LENFANT, « Mélange ethnique et emprunts culturels : leur perception et leur valeur dans l'Athènes classique », *Origines gentium. La question de l'origine des peuples dans l'Antiquité, Actes du colloque de Bordeaux (décembre 1997)*, Ausonius, Bordeaux (2000).

imitant<sup>60</sup>. Le Scythe peut ainsi apparaître comme un modèle de résistance au vin pur, comme le confirme l'iconographie : quand un Grec au banquet, portant un bonnet scythe, joue de l'*aulos* en pleine maîtrise de soi, ça ne paraît pas devoir le déprécier ni suggérer l'ivresse, mais bien plutôt le distinguer, selon F. Lissarague, comme un « buveur hors de pair »<sup>61</sup>. Une analyse comparable pourrait bien s'appliquer aux Thraces si l'on songe au contraste sur lequel s'achève, dans l'*Anabase*, le festin très arrosé qu'offre aux Grecs le Thrace Seuthès : ce dernier garde une parfaite maîtrise de soi face à un Xénophon plutôt gris<sup>62</sup>.

Les clichés ordinaires sur les peuples buveurs sont donc nés d'une rencontre, celle de voisins non grecs qui consommaient le vin d'une manière différente. Mais leur conversion en figures symboliques n'aurait pris cette ampleur sans qu'intervînt une parole normative, celle des poètes élégiaques qui se firent un devoir de régler le banquet, dressant des repoussoirs face à leur idéal. À l'époque classique, l'élégie perdure, mais élargit son champ au-delà du banquet : le cadre qu'elle veut régir s'étend à la cité. Après avoir fourni des modèles à fuir, l'étranger vient livrer, avec Sparte, l'exemple qu'il faut suivre.

Cette mutation s'observe dans un milieu précis, celui d'oligarques athéniens qui, par haine de la démocratie, rêvent d'une cité idéale, dans le cadre d'une élégie, d'une description de Sparte ou d'un traité de philosophie politique.

C'est ainsi que, comme on l'a vu, l'oligarque athénien Critias opposait, à la fin du V<sup>e</sup> siècle, la modération spartiate aux excès de vin des Lydiens et de plusieurs cités grecques, détaillant les méfaits de la boisson dans ces dernières et les bienfaits de la sage consommation pratiquée à Sparte.

(60) Souligné par E. LÉVY, « Les origines du mirage scythe », *Ktèma* 6 (1981), p. 63. Il y a cependant des exceptions, dont la plus remarquable est ce portrait d'un Scythe ivre mort brossé par le poète hellénistique Parménon de Byzance (Athénée, V 221 a-b = F1 POWELL) :

ἀνὴρ γὰρ ἔλκων οἶνον ὡς ὕδωρ ἵππος,  
 Σκυθιστὶ φωνεῖ, οὐδὲ κόππα γινώσκων,  
 κεῖται δ' ἄναυδος ἐν πίθῳ κολυμβήσας  
 κάθυπνος ὡς μήκωνα φάρμακον πίνων

« un homme qui aspire le vin comme un cheval de l'eau parle scythe et ne connaît pas même le koppa, et le voici qui gît sans voix, plongé dans une jarre, dormant comme un buveur de pavot ».

L'iconographie offre aussi un exemple rare de Scythe endormi pour avoir trop bu, la corne à boire du registre inférieur indiquant clairement l'origine de son sommeil : coupe à figures rouges d'une collection privée suisse, *AM* 90 (1975), pl. 35,1 : voir *infra*, pl. VII b.

(61) F. LISSARAGUE, *op. cit.*, p. 16 et fig. 1, commentant une coupe à figures rouges du peintre de Colmar des environs de 500 av. J.-C. : voir *infra*, pl. VII c. D'autres images de banqueteurs coiffés d'un bonnet scythe sont, par le même auteur, analysées avec la précédente dans *L'autre guerrier. Archers, peltastes, cavaliers dans l'imagerie attique*, Paris-Rome (1990), p. 141-149 comme des figures de la transgression, de Grecs « faisant le Scythe », la présence d'une corne à boire suggérant même parfois clairement la consommation de vin pur (fig. 84, p. 145) : voir *infra*, pl. VII d. Au contraire, M. F. VOS, *Scythian Archers in Archaic Attic Vase-Painting*, Groningen (1963), p. 89-90, voyait dans ces personnages des figures de Scythes, et fut suivie par W. RAECK, *Zum Barbarenbild in der Kunst Athens im 6. und 5. Jahrhundert v. Chr.*, Bonn (1981), p. 60-61.

(62) Cf. Xénophon, *Anabase* VII 3, 24-32, et, dans ce volume, L. VILLARD, « Du vin pour la santé des troupes ».

De même, dans sa *Constitution des Lacédémoniens* qui s'inspire en partie de Critias, Xénophon vante les bonnes habitudes de boisson des Spartiates<sup>63</sup>. Mais, contrairement à son prédécesseur, il ne souligne guère les bienfaits du vin consommé en quantité modérée<sup>64</sup> : le Spartiate boit simplement à sa soif (ὀπότῃ διψῶν ἕκαστος πίνειν) et ce qui l'y incite est, d'après lui, la pratique des repas collectifs, hors du domicile, qui dissuade de toute transgression<sup>65</sup>. En fait, Xénophon insiste exclusivement sur l'absence des excès de vin et de leurs méfaits : Lycurgue a « supprimé les beuveries inutiles qui font chanceler tant le corps que l'esprit »<sup>66</sup>, le Spartiate ne ruine ni sa personne ni sa maison, il évite les conduites et les propos honteux<sup>67</sup>. Cette formulation négative suggère bien qu'il s'agit avant tout d'opposer les pratiques spartiates à celles des autres.

Enfin, dans les *Lois* de Platon<sup>68</sup>, le Spartiate Mégillos vante la sobriété qui règne dans sa cité et le châtement qui s'abat sur le citoyen ivre<sup>69</sup>... ce qui suppose qu'il en existe.

Et, de fait, sur la prétendue sobriété des Spartiates, on n'est pas sans raison d'être sceptique. Certes, l'usage d'enivrer les hilotes au vin pur sous couleur de montrer aux citoyens les horreurs de l'ivresse suppose que le comportement de ces derniers ait été d'ordinaire distinct<sup>70</sup>, mais il trahit aussi la nécessité d'une politique de dissuasion... De ce même effort paraît relever l'interdiction faite aux Spartiates de s'éclairer pour rentrer chez eux après le repas collectif : « il faut veiller à ne pas s'égarer sous l'effet du vin »<sup>71</sup>. En outre, quand, au milieu du V<sup>e</sup> siècle avant J. C., Hérodote veut expliquer le terme ἐπισκυθίζω<sup>72</sup>, il le cite dans la bouche de Spartiates qui s'invitent à consommer un vin à peine coupé. Qui plus est, s'il faut en croire les diverses sources littéraires, la ration de vin allouée à tout Spartiate paraît assez généreuse : une cotyle (env. 27 cl) par jour, d'après Hérodote<sup>73</sup> ; deux cotyles quotidiennes (env. 55 cl), selon Thucydide<sup>74</sup> ; huit congés par mois d'après Plutarque<sup>75</sup> et même onze à douze congés mensuels, selon Dicéarque<sup>76</sup>, soit environ 39 litres de vin pur, ce qui donnait, après

(63) Xénophon, *Constitution des Lacédémoniens* V 4-7. Sur la parenté entre ce passage de Xénophon et l'éloge de Critias, cf. F. OLLIER, *Xénophon. La République des Lacédémoniens*, Paris (1934), p. 37-38.

(64) Il parle simplement d'étancher la soif et d'éprouver un agrément (V 4).

(65) *Ibid.*, V 2 et V 7.

(66) ἀποπύσας τὰς [οὐκ] ἀναγκαίαις πόσεις, αἱ σφάλλουσι μὲν σώματα, σφάλλουσι δὲ γνῶμας (V 4).

(67) V 4 et V 6. La parenté avec Critias est ici flagrante.

(68) Platon, *Lois* 637 a-b.

(69) La position de Platon ne se confond cependant pas avec celle de ce personnage. Cf., dans ce volume, l'article de M.-P. NOËL, « Vin, ivresse et démocratie chez Platon ».

(70) Plutarque, *Lycurgue* 28 8. Cf. P. VILLARD, *op. cit.*, p. 898-899, qui note que « l'ivresse de l'ilote est ainsi également chargée de concrétiser une différence » et qu'elle « sera ainsi évitée sans doute parce qu'elle dégrade, mais aussi parce qu'elle est une caractéristique de l'ilote » ; J. DUCAT, *Les Hilotes*, BCH Suppl X (1990), p. 115-6.

(71) Xénophon, *Constitution des Lacédémoniens* V 7. L'explication est plus plausible que celle qu'invoque Plutarque (*Lycurgue* 12 14 : « il faut qu'ils s'habituent à marcher hardiment et sans peur dans les ténèbres et dans la nuit ») et que reprend F. OLLIER pour commenter Xénophon (p. 39).

(72) Hérodote, VI 84.

(73) Hérodote, VI 57.

(74) Thucydide, IV 16.

(75) *Lycurgue* 12 3.

(76) *Apud Ath.*, IV 141 c (FHG, II 242).

mélange, une quantité non négligeable<sup>77</sup>. Enfin, comme tous les combattants grecs<sup>78</sup>, les guerriers spartiates buvaient du vin avant d'engager un combat et il arrivait même qu'ils en absorbent trop, si bien que leur faiblesse à la bataille de Leuctres s'expliquerait notamment par un excès de vin<sup>79</sup>.

La sobriété spartiate est donc au moins exagérée par les Athéniens laconisants qui normalisent Sparte dans une double perspective morale et politique. Sur le plan moral, ils croient voir s'incarner dans Sparte un idéal de modération qui est de tradition dans les milieux aristocratiques : la poésie archaïque était déjà généreuse en prescriptions de modération et en mises en garde contre les conséquences sociales de l'ivresse<sup>80</sup>. Mais cette optique se double, sous la démocratie athénienne, d'une dimension proprement politique : les adversaires du régime tendent à le représenter comme un régime d'ivrognes<sup>81</sup>.

En dehors même du cas de Sparte, les théoriciens athéniens citent les exemples étrangers en tant que *modèles* à suivre ou ne pas suivre<sup>82</sup>, ce qui les conduit à accentuer les stéréotypes. C'est ainsi que, d'après Platon, Scythes et Thraces *ne boivent que* du vin non mélangé, les *femmes* comme les hommes, et qu'ils le répandent sur leurs vêtements<sup>83</sup>. Scythes et Thraces se trouvent ici assimilés, leur consommation de vin pur est exclusive ; s'y ajoute la participation des femmes<sup>84</sup> ; et l'étrange pratique de répandre le vin sur ses vêtements. C'est une accumulation d'usages curieux, qui paraît renchérir — non sans quelque ironie, peut-être — sur le stéréotype ordinaire : il s'agit de mentionner un usage à ne pas suivre dans un texte en quête de norme.

Dans de tels propos, les intentions normatives conduisent à caricaturer les usages du vin. La construction de stéréotypes et d'oppositions binaires tranchées limite considérablement l'intérêt

(77) Pour harmoniser les indications de Plutarque et de Dicéarque, on a supposé que l'un parlait de conges laconiens, l'autre de conges attiques. Cf. M. LAVRENCIC, *Spartanische Küche. Das Gemeinschaftsmahl der Männer in Sparta*, Vienne-Cologne-Weimar (1993), p. 36-40.

(78) V. D. HANSON, *op. cit.*, consacre son chap. XI à la consommation d'alcool avant la bataille hoplitique. Voir aussi, dans ce volume, L. VILLARD, « Du vin pour la santé des troupes ».

(79) Xénophon, *Hell.* VI 4, 8. Cf. V. D. HANSON, *ibid.*, p. 174.

(80) Les prescriptions de modération, que l'on retrouve implicitement chez Xénophon, se trouvaient déjà chez Anacréon (*supra*) ou chez Xénophane (qui suggérait de boire de manière à pouvoir rentrer chez soi sans l'aide d'un serviteur : fr. 1 WEST = fr. 21 B 1 DK, v. 17-18 = Ath., XI 462 c). Les mises en garde contre les conséquences sociales de l'ivresse étaient déjà formulées par Homère (*Od.* XX, discours de Télémaque aux prétendants) et par Théognis. Cf., dans ce volume, D. ARNOULD, « Du bon usage du vin chez Homère et dans la poésie archaïque ».

(81) Je renvoie sur ce point à l'analyse de M.-P. NOËL dans ce volume. Cette perspective marque aussi un ouvrage historique comme les *Philippiques* de Théopompe (cf. *FGrH* 115 F 62 [Ath., XII 526 d-f], qui donne l'ivrognerie des Chalcédoniens pour une conséquence de leur régime démocratique).

(82) Cf. *Lois* 637 d : Faut-il, demande l'Athénien, traiter l'ébriété « *comme* les Scythes ou les Perses, *ou encore comme* les Carthaginois, les Celtes, les Ibères ou les Thraces (...) *ou, au contraire comme* vous (*sc.* les Lacédémoniens) » et 674 a « plus encore qu'à l'usage crétois ou lacédémonien, *je me rallierais* à la loi de Carthage... ».

(83) *Lois* 637 d.

(84) La représentation d'ivrognesses thraces et scythes a sans doute des antécédents dans la poésie. Cf. A. IVANTCHIK, « Les légendes de fondation de Sinope du Pont », *REA* 99 (1997, 1-2), p. 37-38.

documentaire de ce genre de texte<sup>85</sup>. Il en va autrement de l'histoire et de l'ethnographie, qui se distinguent par leurs sources, leurs objectifs et leurs méthodes, tout du moins chez un Hérodote.

Il n'est pas douteux que, dans l'*Enquête*, l'usage du vin puisse figurer comme caractère ethnique : les Perses sont textuellement définis comme des buveurs d'eau, puis, après la soumission des Mèdes et des Lydiens, comme des buveurs de vin<sup>86</sup>. Il ne faut cependant pas s'en exagérer l'importance : si le régime alimentaire solide est fréquemment décrit dans le discours ethnographique, les boissons le sont moins. Et, parmi ces dernières, le vin est loin d'être omniprésent<sup>87</sup> : il paraît en usage chez les Perses, chez les Scythes et chez les Égyptiens — et, pour ces deux derniers, seules des allusions en laissent percevoir la présence<sup>88</sup>.

En effet, les buveurs de vin par excellence ne sont pas, dans l'*Enquête*, les Grecs, non plus que les Scythes ou les Thraces, mais les Perses. Cet usage quotidien du vin par les Perses est, du reste, pleinement confirmé par les nombreux documents primaires indiquant les rations quotidiennes de

(85) L'observation vaut aussi pour un autre type de caricature, celle que l'on trouve dans les textes comiques. C'est ainsi que, dans une comédie d'Alexis (KOCK fr. 9 = Ath., X 431 d) représentée au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., un personnage compare divers récipients à vin pour la consommation qu'ils entraînent. Il ne s'agit plus, comme chez Critias, d'opposer les Spartiates aux autres, Grecs ou Lydiens, mais de donner pour la manière grecque de boire (ἑλληνικὸς πότος), inventée par Athènes, l'usage de coupes modérées (μέτρια ποτήρια), par opposition à ceux qui boivent dans des *psykters* (vases à rafraîchir le vin) ou dans des jarres (*kados*) — avec lesquels, dit le Solon comique, il ne s'agit plus de boisson, mais de bain. Le propos s'adapte ainsi au public populaire athénien.

(86) Les Perses apparaissent comme des buveurs d'eau avant leur affrontement avec les Lydiens, quand, pour dissuader Crésus de s'attaquer à Cyrus, Sandanis précise que les Perses ne connaissent pas encore le vin, mais qu'ils sont des buveurs d'eau : οὐκ οἶνον διαχρέωνται, ἀλλὰ ὕδροποτεύουσι (I 71). En fait, le vin était déjà présenté par Cyrus comme un enjeu de la soumission des Mèdes (I 126). Devenus conquérants, les Perses ont emprunté divers usages aux peuples soumis et ils apparaissent désormais comme des buveurs de vin. Cf. description générale des mœurs perses, qui précise qu'« ils ont un fort penchant pour le vin » (Οἶνον δὲ κάρτα προσκέεται : I 133) et propos des Éthiopiens Longue Vie, qui désignent les Perses comme des buveurs de vin : III 22. Il n'y a pas lieu de déceler avec P. VILLARD (*op. cit.*, p. 790) une contradiction entre I 71 (qui rend compte de propos attribués à un Lydien avant la soumission de son peuple aux Perses) et I 133 (qui se réfère à l'époque contemporaine d'Hérodote) : cette différence s'explique par un emprunt au peuple conquis. *A fortiori* ne convient-il pas de résoudre cette apparente contradiction en se référant à Xénophon dont les vues sur la « décadence perse » ne recourent pas celles d'Hérodote.

(87) Il est surtout question de buveurs de lait, tels les Massagètes (I 216), les Scythes (IV 2), les Éthiopiens Longue Vie (III 23) ou les Libyens nomades (IV 186).

(88) Précisions que οἶνος n'est pas toujours du vin de raisin, mais peut aussi désigner une boisson fermentée à base d'orge ou de palme : ainsi, l'Assyrie produit du vin de palme (I 193) et les Égyptiens du « vin d'orge » (bière : II 77), mais ces derniers consomment aussi du vin de raisin qu'Hérodote présente à tort comme exclusivement importé par les Grecs et les Phéniciens (II 77 ; III 6) — alors qu'en réalité les Égyptiens en produisaient aussi. Cf. G. SCANDONE MATTHIAE, « Il vino nell'Antico Egitto », in O. MURRAY, M. TECUSAN (éds), *In vino veritas*, Londres (1995), p. 57-61.

nourriture destinées tant aux officiels en déplacement<sup>89</sup> qu'aux ouvriers travaillant à Persépolis<sup>90</sup>. Notons, par parenthèse, que ces textes font même état d'usages peu banals, que l'on croirait imaginaires si on les apprenait par Hérodote : ils montrent que les chevaux recevaient également des rations de vin<sup>91</sup> ; que, parmi les ouvriers de Persépolis, les femmes obtenaient aussi du vin, et en quantité comparable aux hommes<sup>92</sup> ; et que celles qui venaient d'accoucher recevaient une ration supplémentaire, qui était même doublée en cas de naissance d'un garçon<sup>93</sup>.

Quant à déterminer si Hérodote portait un jugement sur l'usage du vin ou s'il lui prêtait des effets sur la santé physique et mentale d'un peuple, cela ne va pas de soi. Les seules considérations explicites sont, on l'oublie souvent, des propos rapportés, dont on trouve, du reste, des cas divergents : la reine massagète Tomyris déclare que le vin égare l'esprit des Perses, qu'il les pousse à prononcer de viles paroles, et que c'est, d'autre part, un poison qui affaiblit et donc une arme déloyale<sup>94</sup> ; à l'inverse, les Éthiopiens Longue Vie jugent que le vin compense partiellement les effets nocifs du blé sur la longévité des Perses<sup>95</sup>. Cette dernière anecdote me semble avoir donné lieu à des interprétations contestables. Tout d'abord, F. Hartog confond les propos attribués aux Éthiopiens et le point de vue d'Hérodote lui-même : il se fonde sur les premiers pour affirmer que « Dans les *Histoires*, le vin est considéré comme une boisson "civilisée" ». Si ce sont les personnages du récit qui sont censés « considérer » le vin de la sorte, Tomyris en fournit un contre-exemple. Si c'est Hérodote, il ne le dit nulle part et rien ne permet de voir dans les Éthiopiens Longue Vie les porte-parole de l'historien<sup>96</sup>. Du reste, au cas même où ils le seraient, c'est à la consommation de lait et de viandes bouillies qu'ils attribuent eux-mêmes leur longévité, et non à celle de vin<sup>97</sup>. Qui plus est, la distinction sur ce plan entre le civilisé et le sauvage n'a pas de fondement dans le texte<sup>98</sup>.

(89) Tel document araméen mentionne le vin comme une composante de la ration quotidienne à fournir à un intendant en voyage (P. GRELOT, *Documents araméens d'Égypte*, Paris [1972], 67). Telle tablette de Persépolis (Q-1809) fait état de rations de vin reçues par Datiya lors d'un voyage de Sardes à Persépolis (D. M. LEWIS, « Datis the Mede », *JHS* 100 [1980], p. 194-195).

(90) Cf. P. BRIANT, *Histoire de l'Empire perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris (1996), p. 442 (bibliographie p. 965).

(91) Cf. P. BRIANT, *op. cit.*, p. 439, qui se fonde sur les Tablettes des Fortifications de Persépolis.

(92) Cf. P. BRIANT, *op. cit.*, p. 445, toujours d'après les Tablettes des Fortifications.

(93) Cf. P. BRIANT, *op. cit.*, p. 448.

(94) Hérodote, I 212. Les Massagètes viennent d'être victimes d'un stratagème perse fondé sur le vin : leurs ennemis ayant laissé à leur portée de la viande et des cratères de vin pur, ils se sont repus de ces délices perses, au point de s'endormir — permettant ainsi à leurs ennemis de les massacrer ou de les capturer (I 207-211).

(95) Hérodote, III 22.

(96) F. HARTOG, *op. cit.*, p. 180. Le jugement de valeur s'exprime dans un discours indirect rapportant les propos des Éthiopiens (« sur ce point en effet [sc. l'usage du vin], les Éthiopiens étaient vis-à-vis des Perses en état d'infériorité. » : III 22).

(97) Hérodote, III 23. Les Éthiopiens eux-mêmes, qui sont « les plus grands et les plus beaux de tous les hommes », boivent du lait et attribuent leur longévité à leur δίαιτα, régime fait de viandes bouillies et de lait, tandis qu'Hérodote suggère de la mettre en rapport avec la fontaine de jouvence dont ils utilisent l'eau (apparemment comme onguent).

(98) F. HARTOG, *op. cit.*, p. 180, croit voir dans le portrait, fait par le Lydien Sandanis, des Perses qui, « ignorant l'usage du vin, boivent de l'eau » celui de « véritables sauvages », alors que le propos du personnage n'est absolument pas d'établir une hiérarchie entre les deux peuples en fonction de leurs usages alimentaires, mais d'évaluer les enjeux et les risques d'une attaque militaire (les Lydiens ayant, selon lui, tout à perdre, rien à gagner). De même, p. 183 : « boire du vin dénote un homme civilisé, mais boire le vin pur

Plusieurs passages du récit paraissent cependant trahir une même idée, celle que le vin est une douceur de la vie, mais qu'il ramollit les peuples qui en consomment : il affaiblit provisoirement ceux qui en font un usage exceptionnel, tels les Massagètes qui boivent sans la connaître cette boisson que les Perses ont laissée là à dessein<sup>99</sup>, il diminue durablement ceux qui en adoptent l'usage, comme c'est le cas des Perses<sup>100</sup>. Il figure comme l'un de ces biens de luxe qui attirent le conquérant<sup>101</sup>, pour ensuite le pervertir, et contribue ainsi à transformer les peuples « durs » en peuples « mous », selon un schéma récurrent mis en lumière par J. Redfield<sup>102</sup>, l'opposition étant textuellement attestée<sup>103</sup>, contrairement à l'antithèse entre sauvage et civilisé. Selon cette optique, le vin, en diminuant la vigueur du peuple qui en boit, influencerait de façon générale sur sa santé physique<sup>104</sup> et morale.

Pourtant, il est remarquable que l'idée d'une perversion par le vin et par d'autres biens du même ordre soit en fait toujours placée dans la bouche de personnages divers, et non un propos tenu directement par Hérodote. De plus, les Perses que l'historien montre en action, en particulier les vaincus des guerres médiques, ne font pas figure de gros buveurs. Tout se passe comme si Hérodote ne proposait pas au total de pareilles clés d'explication.

De fait, il est frappant que l'*Enquête* n'énonce ou n'illustre aucun stéréotype ethnique qui soit en rapport avec le vin. Le récit ne fait que présenter des cas individuels d'alcoolisme, comme celui d'Amasis, qui, avant d'accéder au trône d'Égypte, aimait déjà à boire (on ne dit pas si c'est du vin)<sup>105</sup>, ou celui de Cambyse, que son peuple juge trop porté sur le vin, selon l'euphémisme énoncé par Préxaspe<sup>106</sup>. À l'échelle ethnique, il n'évoque que des cas d'enivrement occasionnel<sup>107</sup>, la seule exception étant la pratique perse de la double délibération, menée successivement à jeun et sous l'empire du vin<sup>108</sup>.

est le fait d'un sauvage et représente une transgression » et p. 184 « Lait et vin pur sont donc bien deux boissons qui, simultanément, peuvent connoter le sauvage », où les notions de sauvage et de civilisé sont introduites par Hartog et non par Hérodote.

(99) Hérodote, I 207 et 211.

(100) C'est ce que pourraient suggérer les fameux propos qui concluent l'*Enquête* (IX 122).

(101) Dans un passage déjà cité (I 71), Crésus se préparant à attaquer les Perses, le Lydien Sandanis tente de l'en dissuader en usant de l'argument suivant : il n'y a rien à prendre chez les Perses, puisqu'ils n'ont rien de bon, et notamment pas de vin : οὐκ οἶνον διαχρέωνται, ἀλλὰ ὑδροποτέουσι, οὐ σῦκα δὲ ἔχουσι τρώγειν, οὐκ ἄλλο ἀγαθὸν οὐδέν. Inversement, quand Cyrus veut motiver ses troupes pour attaquer les Mèdes, il leur offre un festin arrosé de vin, l'un des ἀγαθὰ qui sont l'enjeu de leur victoire sur les Mèdes (I 126). De même, quand il suggère à Cyrus de piéger les Massagètes, Crésus cite le vin parmi les ἀγαθὰ περσικά que ces derniers ignorent (I 207).

(102) Cf. J. REDFIELD, « Herodotus the Tourist », *CIPh* 80/2 (1985), p. 97-118, notamment p. 109 sq.

(103) Notamment en IX 122, où sont opposés les hommes « mous » (μαλακοί) à ceux qui sont « capables de faire la guerre » (ἀγαθοὶ τὰ πολέμια).

(104) Rares sont en fait les assertions d'Hérodote sur l'état de santé général d'un peuple. Outre l'hypothèse qu'il formule sur la longévité des Éthiopiens Longue Vie (*supra* n. 97), il donne les Égyptiens et les Libyens pour ceux qui jouissent du meilleur état de santé (II 77 et IV 187) tout en ne proposant qu'un choix d'explications. Quant à la *malakia* (manque de vigueur) prêtée aux habitants d'un pays riche (IX 122), elle ne se réduit pas au registre corporel.

(105) II 174.

(106) III 34.

(107) Ainsi, c'est en les enivrant que les Mèdes mettent fin à la domination des Scythes en Asie (I 106).

(108) I 133.

Qui plus est, les peuples qui, avant comme après Hérodote, font figure de gros buveurs aux yeux des Grecs, n'apparaissent pas comme tels dans l'*Enquête*. Quand sont décrits les peuples de Thrace et leurs coutumes, il n'est pas un mot qui touche le vin<sup>109</sup>. Et, dans la longue description ethnographique des usages scythes, rien ne suggère une consommation abondante de vin ni l'usage généralisé de vin pur. Certes, l'usage de boire un mélange de vin et de sang n'est pas très éloigné de l'absorption de vin pur (on peut supposer qu'il n'y a que peu de sang dans le mélange, alors que les Grecs mêlaient souvent deux parts d'eau à une part de vin). Mais il ne s'agit que d'en boire une coupe au moment de prêter serment. Il n'y a donc pas de quoi justifier le qualificatif d'alcoolique. Une autre coutume amène les Scythes à consommer du vin : ils boivent *une coupe* de vin mêlé d'eau dans un cratère<sup>110</sup> lors d'une cérémonie *annuelle*, à condition d'avoir tué des ennemis. Dans ce cas, non seulement le vin est dilué, mais la consommation est espacée et soumise à condition. En fait, la seule fois où des Scythes boivent le vin pur au point d'être enivrés est anecdotique : les Scythes en question sont les Massagètes qui tombent dans le piège que leur ont tendu les Perses en faisant mine d'abandonner mets et vin pur. Or, la ruse repose sur le fait que les Massagètes ignorent le vin — ce sont des buveurs de lait<sup>111</sup> — et qu'ils en font ici un usage exceptionnel<sup>112</sup>.

On ne rencontre qu'une seule allusion à un *usage* scythe de boire du vin pur, mais elle semble remonter aux Spartiates qui, d'après Hérodote, expliquent la folie de Cléomène par la fréquentation prolongée de Scythes qui lui ont appris à boire le vin pur<sup>113</sup>. Il y a là une manière typiquement spartiate de faire venir le mal de l'étranger<sup>114</sup>. Et il est tout à fait notable qu'Hérodote ne reprenne pas à son compte une telle version des faits.

En dehors de cela, les Scythes ont pour boisson le lait<sup>115</sup> et passent pour reprocher aux Grecs leurs transports bachiques<sup>116</sup>...

Hérodote veut-il ainsi polémiquer contre le stéréotype qui fait des Scythes de gros buveurs de vin pur ? Ou cherche-t-il tout simplement à rendre compte de faits observés ? L'un et l'autre, sans doute.

En effet, les archéologues et historiens de la civilisation scythe ont établi la solidité de l'information d'Hérodote sur cette dernière<sup>117</sup>. D'autre part, s'il est vrai que l'ethnographie de

(109) V 3-10.

(110) IV 66. Le gouverneur du district κινῶ κρητήρα οἴνου. Sur les cratères chez les Scythes, cf. *supra*, n. 51.

(111) I 216.

(112) I 207-212.

(113) VI 84.

(114) Cf. Xénophon, *Constitution des Lacédémoniens* V 14 ; Plutarque, *Lycurgue* 27 6-9.

(115) IV 2.

(116) Hérodote, V 79. Ce contraste avec l'image ordinaire des Scythes était déjà relevé par E. LÉVY, « Les origines du mirage scythe », *loc. cit.*, p. 62.

(117) On en trouvera une démonstration accessible en français dans V. SCHILTZ, *op. cit.*, qui s'insurge contre l'interprétation réductrice de F. HARTOG ; ainsi p. 418-419 : « En réalité les Scythes d'Hérodote et leurs pratiques nomades doivent très peu à l'imaginaire et l'historien fait incontestablement beaucoup plus, en les décrivant, que d'offrir une image en creux de la société grecque du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ». Les fouilles des kourganes et indices ethnographiques corroborent, au contraire, le témoignage de l'historien, notamment en ce qui concerne les funérailles scythes (p. 419-434). Deux des légendes qu'il rapporte sur l'origine des Scythes et que l'on a parfois considérées comme une création d'Hérodote (F. HARTOG, *op. cit.* ; D. FEHLING, *Herodotus and his "Sources"*<sup>2</sup>, Leeds [1989], p. 41-46) ont été en fait empruntées aux Scythes eux-mêmes (cf. A. IVANTCHIK, « Une légende sur l'origine des Scythes [Hérodote IV, 5-7] et le problème des sources du Scythikos logos d'Hérodote », *REG* 112 [1999], p. 113-164 et « La légende "grecque" sur



*l'Enquête* paraît figurer des écarts par rapport à la norme grecque, on s'est peut-être exagéré cette dimension — qui est sans nul doute présente et même inévitable, mais pas exclusive : elle est surtout marquée quand il s'agit des peuples des confins du monde, dont l'image est nettement plus stéréotypée et « imaginaire » que celle des voisins des Grecs ; pour le reste, il paraît excessif de penser que les peuples étrangers sont purement imaginés pour illustrer des déviations<sup>118</sup>. Qui plus est, on suppose volontiers que l'écart est nécessairement désapprouvé par Hérodote. Or, il me semble qu'on lui prête bien souvent des jugements de valeur dont rien ne prouve qu'ils soient les siens<sup>119</sup>. Il est probable qu'un certain nombre de coutumes lui paraissent neutres, voire astucieuses, ou simplement amusantes<sup>120</sup>. Et, s'il est vrai qu'il a nécessairement vu dans un certain nombre d'usages des écarts par rapport à la coutume grecque, il est des cas où ces différences conduisent plutôt à remettre en cause cette norme grecque<sup>121</sup>. De même, le récit d'Hérodote mine subtilement un certain nombre d'idées reçues et notamment de stéréotypes ethniques<sup>122</sup>. Pour le sujet qui nous occupe ici, contentons-nous de citer à nouveau ce qu'il dit de la folie de Cléomène : c'est en apprenant des Scythes à boire son vin pur que Cléomène serait, d'après les Spartiates, devenu fou. « D'ailleurs depuis cette époque, ils le

l'origine des Scythes [Hérodote 4. 8-10] », *Actes du colloque Origines Gentium* [*supra*, n. 59]). Il est vrai que F. HARTOG a délibérément refusé de confronter le récit d'Hérodote à autre chose qu'à lui-même (cf. début de la partie intitulée « Les Scythes imaginaires »). Mais peut-on s'intéresser aux seuls « Scythes d'Hérodote » sans s'exposer à des erreurs d'interprétation, consistant notamment à négliger le souci documentaire d'Hérodote et de son public ?

(118) Par exemple, P. VILLARD, *op. cit.*, p. 792, estime que les visions grecques des usages du vin par les peuples non grecs étaient « motivées par le désir de mettre en valeur tel ou tel trait d'aberration ou de déviance ».

(119) Par exemple, F. HARTOG, « Les Grecs égyptologues », *Annales ESC* (septembre-octobre 1986), 5, p. 956, à propos des rites funéraires égyptiens ; J. C. BERMEJO BARRERA, « La géopolitique de l'ivresse dans Strabon », *DHA* 13 (1987), p. 130, d'après qui les Scythes, chez Hérodote, « utilisent mal le vin dans les serments » et « consomment le vin *correctement* en une seule occasion ». De même, P. SCHMITT PANTEL, *op. cit.*, p. 431, juge le repas perse déprécié par Hérodote, du fait qu'il ne représente pas une cuisine sacrificielle. Citons surtout P. CARTLEDGE, *op. cit.*, p. 77 : « The Greek way, it is implied, is the right way, the norm, and that message is made abundantly clear in a spate of passages dealing with sexual and especially marital (or the absence of marital) relationships among barbarian peoples ». En d'autres termes, l'ethnographie d'Hérodote serait chargée d'un message : dire que les Grecs sont dans le droit chemin !

(120) Il est difficile de dire, par exemple, le sentiment qu'inspire à Hérodote l'usage perse consistant à délibérer tour à tour à jeun et en état d'ivresse (I 133). D. ASHERI, *Erodoto. Le Storie. Libro I*, Milan (1988), p. 344, n'a sans doute pas tort de dire que « questo famoso costume è rappresentato con una certa simpatia e come curiosità divertente. » Une appréciation positive n'est pas non plus exclue étant donné l'idée proverbiale que le vin fait dire des vérités (cf. W. RÖSLER, « Wine and Truth in the Greek Symposium », in O. MURRAY, M. TECUSAN [éds], *op. cit.*, p. 106-112).

(121) Son appréciation de la religion perse (I 131-2), par exemple, loin d'être une dépréciation du négatif de la religion grecque, est bien plutôt une critique indirecte de l'anthropomorphisme des dieux grecs. Cf. W. BURKERT, « Herodot als Historiker fremder Religionen », *Hérodote et les peuples non grecs, Entretiens sur l'Antiquité classique* 35, Vandœuvres-Genève (1990), p. 20-22 et E. LÉVY, « Hérodote *philobarbaros* ou la vision du barbare chez Hérodote », in R. LONIS (éd.), *L'Étranger dans le monde grec II*, Presses universitaires de Nancy (1992), p. 208-210.

(122) Cf. C. PELLING, « East is East and West is West - or are they ? National Stereotypes in Herodotus », *Histos. The New Electronic Journal of Ancient Historiography* 1, Durham (1997) ; D. LENFANT, *loc. cit.* (n. 59).

disent eux-mêmes, lorsqu'on veut boire à l'excès, on dit chez eux : « Buvois à la scythe ! » Et l'historien d'ajouter qu'il ne croit pas à cette explication spartiate de la folie de Cléomène<sup>123</sup>. Ce faisant, il bouscule deux stéréotypes : l'un qui concerne Sparte, où les excès de boisson paraissent usuels, en contradiction avec la sobriété que l'on prête volontiers à la cité, l'autre qui touche les Scythes, dont l'usage de boire le vin pur ne figure que dans une version spartiate que l'historien rejette. Si tel est le cas, l'anecdote fait d'une pierre deux coups qui frappent les stéréotypes ethniques liés à l'usage du vin.

\*  
\* \*

Si l'usage du vin le plus évoqué par les Grecs consiste à en boire en excès, il est rare qu'ils lui prêtent une influence directe sur les qualités d'un peuple. Taxer une société d'ivrognerie peut en fait relever d'intentions fort diverses. Il y a, d'abord, des stigmatisations circonstanciées, dont témoignent pamphlets et comédies cités par Athénée. Il y a, ensuite, des clichés courants, visant les Thraces ou les Scythes, qui s'expliquent par des différences d'usage, mais tirent leur succès de leur fonction normative. Il y a, en troisième lieu, l'idéologie des oligarques athéniens qui, pour mieux poser Sparte en société modèle, étendent le règne de l'ivresse à nombre de cités. Face à ces dires enclins à la caricature, le récit d'Hérodote paraît contestataire et, en tout cas, plus nuancé<sup>124</sup>. Si les stéréotypes ethniques liés à l'usage du vin ont pu livrer des contre-modèles du banquet ou de la cité, la dimension normative n'a pas, dans l'ethnographie de l'*Enquête*, la place qu'on lui a parfois prêtée. La chose n'est cependant pas inhérente au genre historique : Hérodote est, à bien des égards, un cas à part et le discours de ses successeurs historiens paraît, dès le IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., contaminé par les jugements de valeur et les stéréotypes ethniques. On peut évoquer Xénophon, pour qui les Perses de son temps dégénèrent en succombant au vin<sup>125</sup>. Mais la chose est surtout frappante chez Théopompe, qui taxe d'ivrognerie nombre de sociétés<sup>126</sup> : au IV<sup>e</sup> siècle, les excès de boisson tendent à ne plus figurer que la

(123) VI 84.

(124) Il me semble peu éclairant de tout mêler comme le fait F. HARTOG (*op. cit.*, p. 184) qui, après avoir juxtaposé les dires d'Hérodote, d'Athénée et de Platon, conclut : « il est inutile de chercher à réduire ces traditions, qui, en fait, sont constitutives de l'aporie du personnage [des Scythes] ». L'aporie n'est-elle pas plutôt dans la démarche d'Hartog ?

(125) Dans la *Cyropédie*, les Perses du temps de Cyrus sont des buveurs de vin : avant d'engager ses troupes dans une campagne où cette boisson ne sera plus disponible, le roi les invite à « devenir des buveurs d'eau » et à ne diminuer que progressivement leur consommation de vin « pour éviter de tomber malades en s'en trouvant soudain privés » (VI 2, 26-29). Mais ils en boivent avec modération, pour mieux incarner l'idéal de Xénophon, comme le fait Sparte ailleurs (cf. I 2, 16, sur la sobriété du régime perse et I 3, 10, où l'enfant Cyrus reproche à son grand-père mède de s'enivrer avec ses hôtes, ce qui leur fait « chanceler [σφαλλομένων] l'esprit et le corps » — soit tomber dans l'excès que le même Xénophon dit exclu de la cité spartiate [Lac. V 4. Cf. *supra* n. 66]). C'est dans son tableau de la décadence perse que Xénophon fait intervenir l'excès de vin : « quand le roi Artaxerxès et les siens succombèrent au vin (ἦπτονος τοῦ οἴνου ἐγένοντο), ils ne sortirent plus et n'emmenèrent plus aussi souvent les autres à la chasse » (VIII 8, 12).

(126) Parmi les peuples qui, d'après les *Philippiques* de Théopompe (FGrH 115), abusèrent de boisson, figuraient notamment les Illyriens (F39), les gens d'Ardia (F40), les Thessaliens (F49), les Byzantins et les Chalcédoniens (F62), les gens de Chalcidique de Thrace (F139) ou les Tyrrhéniens (F204)... Il est vrai que l'historien stigmatisait tout autant l'ivrognerie individuelle des hommes de

τροφή des peuples réprouvés. Leur mention n'a plus guère de valeur descriptive, ce n'est plus qu'un stigmatisé qui s'affiche comme tel<sup>127</sup>.

Dominique LENFANT  
Université de Strasbourg II

pouvoir, comme, par exemple, Philippe (F27, F81), Kotys (F31), Eubule (F100) ou Chabrias (F105) : avec lui, les traits psychologiques et moraux étudiés par Platon et Aristote se taillent la part du lion dans l'analyse historique. Cf. P. PÉDECH, *Trois historiens méconnus. Théopompe, Duris, Phylarque*, Paris (1989), p. 207 sq. et M. A. FLOWER, *Theopompus of Chios. History and Rhetoric in the Fourth Century*, Oxford (1997), p. 66-83. Mais, si l'alcoolisme touche la cour de Macédoine (F81) ou la famille de Denys (F283 a-b, F185-8), le régime démocratique passe explicitement pour engendrer en tant que tel une ivrognerie générale (cf. F62 sur les Byzantins et les Chalcédoniens et *supra* n. 81). Théopompe reprend donc à cet égard un thème développé avant lui par les oligarques athéniens.

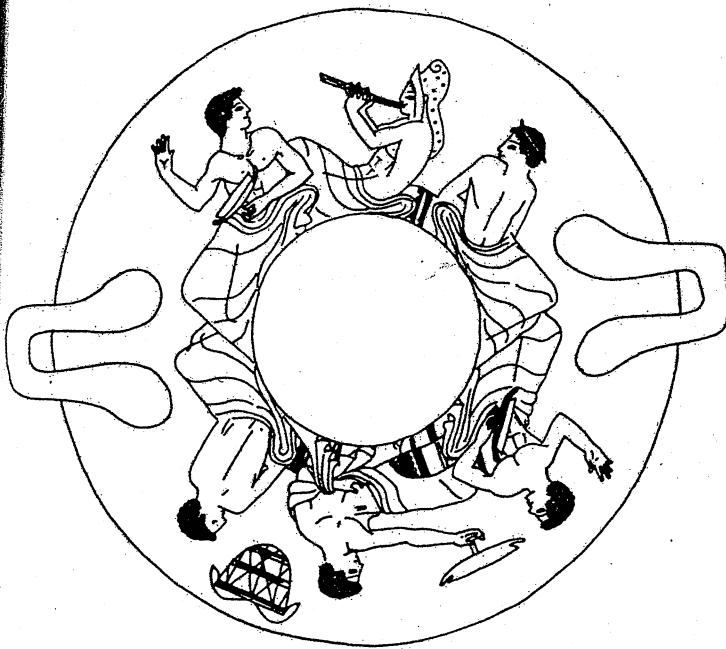
(127) Les stéréotypes ethniques ont parfois survécu jusque dans l'historiographie moderne : G. GLOTZ n'écrivait-il pas, dans sa *Cité grecque* parue en 1928 : « Les Grecs, en général, sont doux, en comparaison des barbares leurs voisins : ils ne raffinent pas sur les supplices, comme les Asiatiques ; ils ont des violences de coléreux, et non des brutalités d'alcooliques, comme les Thraces » (p. 265 dans la réédition de 1988 chez Albin Michel) ?



a : Satyre buvant à même l'amphore.  
Coupe à figures rouges signée Epictétos :  
ARV 75/56 (d'après F. LISSARAGUE,  
*Un flot d'images*, p. 18, fig. 3).



b : Scythe endormi après boire.  
Coupe à figures rouges. Collection  
privée suisse, AM 90 (1975), pl. 35,1.



c : Banqueteur à bonnet scythe.  
Coupe à figures rouges du Peintre de Colmar ; ARV 355/35  
(d'après F. LISSARAGUE,  
*Un flot d'images*, p. 16, fig. 1).

d : Silhouette de buveur avec  
bonnet scythe et corne à boire.  
Coupe de Rhodes 14115 ; ARV  
140/26 (d'après F. LISSARAGUE,  
*L'autre guerrier*, p. 145, fig. 84).

